

**MERCREDI 8 MARS 2023**

**ASSEMBLEE NATIONALE – FUTURS AMENAGEMENTS DES SITES DES J.O 2024**

**CARTE D'IDENTITE OBLIGATOIRE**

**Prix : 87 €**

**Participants : 30**

**11h - Rendez vous à l'accueil de l'Assemblée Nationale – 33, Quai d'Orsay**

**11h – 12h 30 Visite guidée du Palais**

L'Assemblée nationale se situe au cœur de notre démocratie. Elle est née en 1789 lorsque les députés du tiers-Etat ont juré de ne pas se séparer tant que ne serait pas établie une Constitution. Les députés sont élus pour représenter la Nation tout entière et le peuple français. Ils ont pour mission de voter les lois, de contrôler l'action du Gouvernement et d'évaluer les politiques publiques.

Le Palais Bourbon et l'Hôtel de Lassay furent édifiés simultanément, de 1722 à 1728, sur des terrains acquis par la duchesse de Bourbon en 1720 et dont elle céda une partie à son amant, le marquis de Lassay. Quatre architectes (Giardini, Lassurance, Jacques Gabriel et Aubert) se succédèrent dans la direction des travaux. Le même parti architectural, dit « à l'italienne » caractérisait les deux bâtiments : construction de plain-pied entre cour et jardin. Le Palais achevé en 1728, qui rappelait par son style le Grand Trianon, fut considéré au XVIIIe siècle comme « *le plus grand ornement de la ville après les maisons royales* ».

Après la mort de la duchesse, le Palais fut acquis par Louis XV qui le céda en 1764 au prince de Condé. Celui-ci confia à Le Carpentier puis à Bellisard de vastes travaux d'agrandissement : la cour d'honneur fut entourée de bâtiments prolongés à l'ouest jusqu'à l'Hôtel de Lassay qui avait été racheté en 1768 aux héritiers du marquis. Confisqué en 1791, le palais « ci-devant Bourbon » fut déclaré « bien de la Nation ». Il abrita en 1794 la future école polytechnique avant d'être affecté en 1795 au Conseil des Cinq-Cents. Sans toucher aux façades, les architectes Gisors et Lecomte relièrent Hôtel de Lassay et Palais Bourbon par une galerie vitrée ; auparavant, ils construisirent également une salle des séances, hémicycle inscrit dans un rectangle, sur l'emplacement des « grands appartements ». Cette salle de cinq cents places fut inaugurée le 21 janvier 1798 et utilisée, sans modifications, jusqu'en 1829. De cette salle originale, seuls subsistent le bureau du Président et la tribune de l'orateur

**12h 45 -14h45 Restauration à la Brasserie « LE BOURBON » 1, place du Palais Bourbon**

**15h -17h15 – Les Bonnes Visites :**

Promenade par les Quais – Esplanade des Invalides – Gare des Invalides - Pont Alexandre III – Grand Palais –Petit Palais – Futurs aménagements des JO 2024.

**17h 15– Fin de la visite.**

**Accompagnateur : Richard ou Marc**

**Départ de Chantilly Coq Chantant à : 8h (arrêt car devant pharmacie)**

**Départ de Chantilly Aumale : 8h10 (arrêt car devant Centre Culturel)**

**Départ de Chantilly Square des Aigles à : 8h20 (arrêt barrière blanche)**

**Départ de Lamorlaye à : 8h 30 (arrêt car devant Centre Social)**

SORTIE «flash» du 8 MARS 2023

**Visite de l'ASSEMBLEE NATIONALE  
et des Monuments environnants**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Je (nous) soussigné (s):

NOM : M.,Mme.....Prénom(s).....

Participera (ront) à la visite de l'Assemblée Nationale le 8 MARS 2023:

Ci-joint chèque de.....€ représentant mon (notre) inscription.

Prise de bus à la station : COQ CHANTANT ou AUMALE

ou SQUARE DES AIGLES ou LAMORLAYE.

Rayer les mentions inutiles

Merci d'adresser le présent bulletin avec votre chèque d'inscription à :

GFT- 16, Quai de la Canardière, 60500 CHANTILLY

**Pour le 31 Décembre au plus tard**